



# Union Patriotique

## DU RHONE

BULLETIN OFFICIEL PARRAISANT LE 1<sup>er</sup> DE CHAQUE MOIS

et envoyé gratuitement à tous les membres donateurs, souscripteurs et associés

### ADRESSER LA CORRESPONDANCE

au Siège social :

5, place de la Miséricorde, Lyon

Abonnement facultatif : 2 francs

Français ! rien que Français !  
V. DE LAPRADE.

### LES ADHÉSIONS ET ABONNEMENTS

sont également reçus

5, place de la Miséricorde, Lyon

Le mardi de chaque semaine  
de 7 à 9 h. du soir

## COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU COMITÉ

Réunion mensuelle du 16 février.

M. Sanaoze, président, ouvre la séance à 9 heures.  
Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

### NÉCROLOGIE

En recevant la nouvelle du décès de M. Henry Boell, ancien membre du Comité (1888-89), capitaine au 109<sup>e</sup> territorial, le bureau s'est empressé d'exprimer, au nom de l'Association, ses condoléances respectueuses à la famille de notre ancien collègue. Plusieurs membres du Comité ont assisté aux funérailles.

### CORRESPONDANCE

M. Brunot, président d'honneur, a envoyé au Comité son portrait qui a été encadré et placé dans la salle des séances;

M. Burdeau, député du Rhône, à l'occasion d'une circonstance spéciale, exprime de vifs sentiments de sympathie pour notre œuvre;

M. Perroncel, ancien combattant de Reichshoffen, remercie le Comité pour l'insertion faite en faveur de son ouvrage dans le dernier bulletin;

M. Clermont, au nom des *Anciens Elèves de Joinville-le-Pont*, exprime les remerciements chaleureux de cette Association pour l'appui bienveillant que lui a prêté l'*Union patriotique*;

La *Martiale*, de Lyon et l'*Espérance* de St-Etienne, accusent réception au Comité de l'envoi qui leur a été fait et le remercient vivement;

En réponse à une lettre de la *Fraternelle*, de Tassin-la-Demi-Lune, confirmation a été donnée à cette Société de son adhésion qui remonte au mois d'août 1889;

L'*Union arbrésloise* demande la liste des Sociétés de Gymnastique de la région (au moins une centaine);

Le Comité reçoit, en outre, de M. Desbat, le compte rendu imprimé (Exercice 1891) du *Sou par jour*, dont il est président fondateur, ainsi que la liste des membres actifs et honoraires de la Société des *Engagés volontaires de 1870-71*, et le bulletin mensuel de l'*Union patriotique de l'Est*.

Deux ouvrages sont offerts gracieusement au Comité par leurs auteurs MM. Fuzier et Janicot; ce sont : *Historique de la Société de patronage pour les enfants pauvres, 1840-1870*, et *Monographie des établissements scolaires de la Ville de Lyon*.

Des remerciements chaleureux sont adressés aux donateurs.

### COMPTES RENDUS DE DÉLÉGATIONS

Compte rendu est donné des fêtes de l'*Estafette* (M. Don-tenville) et de l'*Avant-Garde* (M. Sanaoze), qui ont eu lieu le 7 février.

Bien que n'y ayant pas représenté, à titre officiel, notre Association, M. Berne, président des *Anciens Mobiles du Rhône*, veut bien donner le compte rendu du banquet de Tarare (14 février).

### BIOGRAPHIE DE M. SANAOZE

À la demande de plusieurs amis et adhérents, le Comité décide à l'unanimité qu'une notice biographique sur notre nouveau président, M. Félix Sanaoze, sera publiée dans le bulletin du 1<sup>er</sup> mars.

### DÉLÉGATIONS

M. Kœnig, membre d'honneur de l'*Alsace-Lorraine*, Société de gymnastique, assistera, à l'assemblée générale de cette Société, qui aura lieu le 20 février, à la mairie du VI<sup>e</sup> arrondissement.

MM. Durand et Desbat se rendront à la fête des *Enfants du Rhône*, le 28 février.

### RETRAITE MILITAIRE DE M. POLONUS

Après avoir fondé et organisé la *Société de tir de l'armée territoriale* à Lyon et l'avoir dirigée d'une façon remarquable pendant près de quinze ans, M. le lieutenant-colonel Polonus vient, par suite de la limite d'âge, de résigner ses fonctions présidentielles.

En reconnaissance des très grands services rendus à Société par son ancien président, le Conseil d'administration a décerné à M. le lieutenant-colonel Polonus le titre de président honoraire.

Le Comité de l'*Union patriotique du Rhône* s'associe, lui aussi, aux marques générales de sympathie qui ont été données, en cette circonstance, à son premier vice-président, M. Polonus, et s'honore de compter, comme par le passé, sur son concours bien dévoué.

### L'UNIVERSITÉ LYONNAISE

M. Chambard-Hénon propose au Comité de s'associer aux vœux formulés en faveur de la création de plusieurs grandes Universités régionales, dont une à Lyon.

À l'unanimité, le Comité adopte cette proposition, ainsi que le texte suivant qui lui est soumis par le secrétaire général, M. Kœnig, sous forme d'une adresse à MM. les sénateurs du Rhône.

A Messieurs les Sénateurs du Rhône,

Depuis la guerre de 1870-71, un courant d'opinion, de plus en plus imposant, réclame en faveur d'une équitable répartition de la vie intellectuelle sur tout le territoire du pays. — sans qu'on puisse y objecter le moindre danger pour l'unité nationale, si indissoluble qu'elle ressentira toujours la blessure des deux provinces arrachées.

C'est dans ce but que des esprits larges et clair-

voyants, les professeurs de l'enseignement à tous les degrés enfin tous les hommes désireux de voir centupler par la diffusion la réserve de forces morales que l'Université groupe pour la Patrie, souhaite la création de plusieurs grandes Universités provinciales, limitées à quatre ou cinq, Lyon, Bordeaux, Montpellier, Nancy, Lille, par exemple.

Le projet actuel de M. le Ministre de l'Instruction publique répond à ce désir; mais ce projet, maintenant soumis au Sénat, vient d'être profondément modifié par la Commission spéciale.

Sous prétexte de décentralisation mieux entendue, cette Commission arrive à un morcellement absolu, en proposant d'étendre le titre d'Université à de nombreux groupes de Facultés, incomplets; de sorte que presque tout le bénéfice de cette importante réforme se trouverait ainsi annulé.

Lyon, notamment, qui possède un ensemble merveilleux de Facultés et d'établissements d'enseignement, serait mis au niveau de villes imparfaitement douées, ce qui serait grandement injuste.

Se plaçant au point de vue élevé de l'intérêt primordial de la Patrie et de la science, l'*Union patriotique du Rhône*, au nom des 80 sociétés qu'elle compte et de leurs membres, au nom de ses 4.000 adhérents, prie MM. les Sénateurs du Rhône de vouloir bien appuyer avec énergie le projet de M. le Ministre de l'Instruction publique, projet appelé à constituer l'Université lyonnaise sur des bases dignes de la seconde ville de France et du rang considérable qu'elle occupe dans la vie intellectuelle de la nation.

Par délibération du Comité, prise à l'unanimité en séance plénière, le 16 février 1892.

#### LE COURS DE MONITEURS

M. Kœnig, secrétaire général, soumet au Comité un nouveau projet de réorganisation du cours de moniteurs pour 1892; ce projet sera soumis aux moniteurs dans une réunion spéciale.

Le Comité approuve à l'unanimité les propositions de M. Kœnig et fait des vœux pour que cette institution si utile soit de plus en plus appréciée de tous et atteigne complètement le but d'intérêt général qu'elle peut réaliser, avec la bonne volonté de tous les intéressés.

..

M. Kœnig communique aussi au Comité d'importants documents émanant de l'*Espérance*, d'Audincourt (compte rendu annuel) et de l'*Union des Sociétés de gymnastique de l'arrondissement de Montbéliard* (rapport sur les délibérations du jury et sur le résultat des Concours de la 9<sup>e</sup> fête de l'Association, du 26 juillet 1891.)

#### LES GYMNASTES DE LAUSANNE

La *Section bourgeoise de Lausanne* (Société fédérale de gymnastique) se propose de venir donner à Lyon une grande fête au profit des pauvres de notre ville.

L'appui bienveillant de notre œuvre était acquis d'avance à cette initiative, tant pour affirmer nos sympathies à l'égard d'une nation amie, que pour entraîner nos Sociétés de gymnastique dans la voie de nouveaux progrès.

Aussi M. Kœnig, secrétaire général, est-il entré spécialement en correspondance avec M. Michel, ancien président de la Société de Lausanne, Société ayant remporté plusieurs premiers prix au Concours international de Paris (1889) et regardée à juste titre comme une des meilleures de la Suisse.

Avec l'appui de M. Vernet, Consul suisse à Lyon, et celui de M. Ruffy, Conseiller d'Etat et chef du département de l'Instruction publique, la Société de Lausanne a sollicité de M. le Maire de Lyon la salle du Grand-Théâtre et l'Harmonie municipale qui seront certainement accordés.

Parmi les attractions du programme projeté, citons des mouvements d'ensemble, le travail au cheval avec arçons à six, le *reck* (simultané), un ballet, des exercices avec flambeaux, des tableaux historiques vivants (scènes patriotiques françaises et suisses), etc.

La date de cette belle fête sera probablement fixée au dimanche 15 mai; elle sera donnée en matinée, à *prix réduits*.

Nous sommes sûrs d'avance que les membres des dix-neuf sociétés de gymnastique et d'Instruction militaire de Lyon se feront un devoir d'aller applaudir leurs amis, les gymnastes suisses, afin de resserrer encore les liens séculaires qui

unissent étroitement les deux nations, appelées peut-être un jour à défendre ensemble leur indépendance.

#### UNION PATRIOTIQUE DE L'AIN

Sur l'invitation toujours gracieuse et cordiale de nos amis de l'Ain, le Comité de l'*Union patriotique du Rhône* délègue à l'Assemblée générale prochaine, qui aura lieu à Bourg: MM. Sanaoze, Kœnig, Berne, Dubuy, Grosset.

MM. Sanaoze et Kœnig ont été priés de s'occuper de trouver un conférencier.

#### UNION PATRIOTIQUE D'INDRE-ET-LOIRE

L'*Union patriotique d'Indre-et-Loire*, qui se propose de réviser ses statuts dans une prochaine Assemblée générale, a demandé un exemplaire de ceux qui régissent notre Association. Nous serons heureux de fournir à nos amis de Tours tous les renseignements qui leur paraîtront nécessaires.

#### DEMANDES DE PRIX

Des prix consistant en médailles d'argent, bronze, volumes et diplômes sont accordés, sur leur demande, aux Sociétés *Les Touristes lyonnais* et *l'Alsace-Lorraine*, à l'occasion de leur Concours annuel entre sociétaires.

#### PROPAGANDE

Des propositions spéciales concernant la propagande et émanant de MM. Chambard-Hénon, Kœnig, Berne et Tricaud seront mises à exécution au cours de l'année 1892.

M. Kœnig donne communication de la lettre d'un de ses amis habitant Alger et relatant la réception offerte par la Société des *Bourguignons et Lyonnais* de cette ville à M. le Gouverneur général, M. Cambon, ancien préfet du Rhône, lors de la fondation et de l'autorisation de l'*Union patriotique du Rhône*.

La séance est levée à 10 heures 45.

## SOCIÉTÉ des AMIS de l'UNIVERSITÉ LYONNAISE

Lyon, le 27 février 1892.

A Monsieur le président de l'*Union patriotique du Rhône*.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous adresser, au nom de la *Société des Amis de l'Université lyonnaise*, le dernier fascicule de son bulletin.

Ce numéro, exclusivement consacré à la question des Universités provinciales, ne pouvait que réserver une place d'honneur à la lettre que votre patriotique et vaillante Société a adressée aux sénateurs du Rhône sur un sujet qui intéresse à un si haut degré les destinées de l'Enseignement supérieur en France, et, par suite, l'avenir même de la Patrie.

Notre Société se félicite de l'appui éclairé et désintéressé que vous lui avez ainsi prêté, et je me fais l'interprète de ses sentiments en vous remerciant chaleureusement, Monsieur le Président, ainsi que le Bureau de l'*Union patriotique du Rhône*, pour votre intervention dictée par un esprit désintéressé de science et de patriotisme.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Vice-Président.

E. OBERKAMPF.

## NOTRE NOUVEAU PRÉSIDENT

### M. FÉLIX SANAOZE

Cédant aux instances pressantes de plusieurs amis et adhérents, nous reproduisons aujourd'hui quelques notes biographiques sur notre nouveau président, M. Félix Sanaoze. Nous laissons les faits parler d'eux-mêmes, sans les commenter en aucune façon.

..

M. Félix Sanaoze est né à Lyon, le 28 février 1842.

Au début de l'année 1870, nous le trouvons attaché à l'organisation de l'Exposition universelle, à Lyon d'abord, puis à Paris dans un poste plus important.

Cette œuvre se trouvant suspendue par la déclaration de guerre, il entra à la Compagnie parisienne du gaz, comme employé aux quittances.

A la suite de nos désastres et de l'investissement de la capitale, le gouvernement de la Défense nationale décréta la mobilisation de la garde nationale et la formation des bataillons de guerre, convertis plus tard en régiments de marche, plus ordinairement appelés régiments de Paris.

M. Sanaoze, qui faisait déjà partie de la garde nationale, s'inscrivit aussitôt comme engagé volontaire au 189<sup>e</sup> bataillon de guerre, où il fut incorporé à la 3<sup>e</sup> compagnie et ne tarda pas à obtenir les galons de caporal, de fourrier et enfin de sergent-major.

Son bataillon reçut deux fois l'ordre de franchir les fortifications, d'abord pour faire une diversion à la veille de la bataille de Champigny, puis une seconde fois dans la plaine de la Courneuve, au-dessus du fort d'Aubervilliers.

Rentré à Paris, il ne fit plus que le service des remparts, et souffrit comme tous ses camarades de l'insuffisance de la nourriture, de la mauvaise construction des baraquements dans le chemin de ronde des secteurs, de l'absence à peu près complète de chauffage, par un hiver si rigoureux, sans oublier le bombardement ininterrompu des batteries de Brimborion et de Sèvres.

A l'armistice, après les souffrances de ce long siège, il dut s'aliter, atteint d'une fièvre intense. C'est alors que sur le conseil et avec l'autorisation de ses chefs, le capitaine Lefebvre et le commandant Michenaut, il sollicita et obtint de M. Cresson, alors préfet de police, un sauf-conduit qui lui permit de rentrer dans sa ville natale où il arriva le 13 février 1871.

Lorsqu'il apprit à son retour la formation des Légions du Rhône, il regretta vivement de n'avoir pu marcher côte à côte avec ses camarades du premier âge.

Après quelques mois de soins et de repos, il retourna à l'*Harmonie Gauloise* pour serrer la main aux amis que la guerre avait épargnés, puis il reprit ses fonctions à l'Exposition lyonnaise où il collabora à l'organisation de la galerie des tissus.

Nous résumons ici les états de service de M. Félix Sanaoze depuis cette période.

Syndic et vice-président de la 183<sup>e</sup> société de secours mutuels (Soierie lyonnaise). Président, pendant cinq ans, de la Commission de placement des employés de soierie. Délégué par cette société au Congrès de Lyon (1883), Marseille (1886) et Paris (1889).

Délégué cantonal du 4<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, pendant sept ans, et successivement secrétaire général et vice-président; membre fondateur de la *Tutélaire*.

Membre fondateur et ancien président du *Cercle philanthropique* du 4<sup>e</sup> arrondissement.

Membre de la Commission chargée d'organiser la cérémonie d'inauguration du Monument des Enfants du Rhône, le 30 octobre 1887. Spécialement désigné pour l'installation des délégations extérieures de Belfort, de la Côte-d'Or et de la Gironde, M. Sanaoze reçut une lettre de félicitations et de remerciements de la municipalité lyonnaise, au lendemain de cette solennité.

Auteur de plusieurs rapports sur la nécessité de fonder à Lyon un Institut national de tissage, il fut chargé par le Comité de l'*Union patriotique du Rhône* de remettre un vœu dans ce sens à M. le Président de la République, lors de sa visite au Musée d'art et d'industrie de notre ville.

Commissaire général désigné par toutes les associations et syndicats réunis pour préparer la réception de M. Carnot à la mairie de la Croix-Rousse.

Président de l'*Harmonie du Rhône* pendant cinq ans, il organisa plusieurs concerts fructueux donnés au bénéfice des pauvres.

D'autres organisations dont l'énumération serait trop longue firent aussi appel au concours de M. Sanaoze.

En mars 1884, M. Sanaoze compta parmi cette phalange laborieuse de nos concitoyens qui prit à cœur de propager les Sociétés de tir, gymnastique, colombophilie, etc. Le vénéré Jean-Philippe Anstett, président, le désignait à chaque renouvellement de bureau pour son successeur. Lorsque la mort frappa ce grand patriote, ce fut M. Sanaoze qui lui succéda et, malgré les événements, il réussit, avec ses collaborateurs, à continuer l'œuvre sur le terrain d'un patriotisme à la fois silencieux et inébranlable comme l'est celui de notre région lyonnaise.

Une importante assemblée générale eut lieu, sous sa présidence, au grand amphithéâtre de la Faculté des Lettres, le 22 janvier 1888.

L'*Union patriotique du Rhône* était fondée; elle fut autorisée par arrêté préfectoral en date du 5 mars 1888.

Nous renvoyons nos adhérents à la lecture des comptes

rendus annuels présentés de 1888 à 1891 par M. F. Brunot, alors président, pour y suivre l'exposé des progrès incessants de l'Association depuis sa fondation.

En mars 1890, le Comité de l'*Union patriotique du Rhône* décernait une médaille d'argent à M. Félix Sanaoze, et enfin, à la suite de la récente nomination de son prédécesseur à la Sorbonne, le désignait à l'unanimité moins deux voix pour les fonctions de la présidence, le 19 janvier 1892.

## COLOMBOPHILIE

### L'Estafette de Lyon.

Le banquet annuel de l'*Estafette* a eu lieu le 7 février dernier, sous la présidence de M. Nolot, président du Conseil général du Rhône. Y assistaient également : MM. Durafour et Privat, président et secrétaire général de l'*Estafette*, Dontenville et Wolf, délégués de l'*Union patriotique du Rhône*, et de nombreuses notabilités lyonnaises. Plusieurs orateurs se sont fait entendre à l'heure des toasts.

M. Dontenville a prononcé le discours suivant :

Messieurs et chers concitoyens,

Mes premières paroles seront des paroles de félicitations et de remerciements. Je vous félicite hautement d'avoir su mettre à votre tête des hommes considérables et d'un patriotisme éprouvé, tel que M. le député Burdeau. Je vous remercie d'avoir appelé aujourd'hui à une place d'honneur, parmi vous, un délégué de l'*Union patriotique du Rhône*.

Vous avez, sans doute, voulu reconnaître ainsi les services que rend journellement cette grande association, sans cesse préoccupée, personne ne l'ignore, des intérêts des nombreuses Sociétés patriotiques écloses depuis vingt ans à Lyon et dans la région lyonnaise.

D'accord avec l'*Union patriotique* qui les avaient réunies dans ce but, les trois sociétés de tir de Lyon, toujours prêtes pour la France à tous les efforts et à tous les sacrifices, ont ouvert plus largement encore les portes de leurs stands, et les ont rendus de plus en plus accessibles aux tireurs moyens et aux débutants. Aujourd'hui s'y pressent en foule, les jeunes gens de quinze à vingt ans, les membres des Sociétés de gymnastique, les hommes à la disposition du ministre de la Guerre, tous ceux, enfin, qui se préparent en vue des redoutables éventualités d'un nouveau conflit avec nos haineux voisins.

Pour les Sociétés de gymnastique, le Cours de moniteurs, organisé l'année dernière par nos soins, a eu un plein succès; tous nos efforts tendront à en assurer l'avenir et l'extension.

Les Sociétés colombophiles n'ont pas échappé à notre sollicitude. Et, je me hâte de l'ajouter, mes chers amis, elles y ont particulièrement droit, car elles sont exceptionnellement méritantes. Nous savons quelles peines et quels frais énormes vous occasionnent l'élevage et l'entretien des pigeons, leur transport, vos voyages personnels. Nous vous avons suivis par la pensée dans toutes vos réunions, à Bourges, à Tours, à Veynes, à Grenoble.

Et, vous devez vous le rappeler, dès longtemps nous avons convoqué à notre modeste local toutes les Sociétés colombophiles, pour arrêter en commun les termes d'une pétition destinée au ministre de la Guerre. Avec 52 Sociétés du Rhône et de la Loire, nous y demandions, en faveur de vos pigeons, la réduction des tarifs de transport, l'abolition des tarifs différentiels, la gratuité des convoyeurs.

N'est-il pas juste, en effet, que ces intéressantes petites bêtes, si nécessaires à la défense nationale, obtiennent quelques privilèges, jouissent sur nos voies ferrées d'avantages proportionnés à leur utilité aujourd'hui incontestable? Pourquoi ne pas les considérer au moins comme matériel de guerre? Pourquoi s'obstine-t-on à les assimiler aux poulardes que la planteuse Bresse nous expédie pour la broche ou la casserole? Une telle assimilation n'est pas possible. Aussi, j'en ai le ferme espoir, vos légitimes revendications sont seulement ajournées. Une première démarche n'a pas réussi; une autre sera plus heureuse, et dans un avenir prochain vous aurez gain de cause.

Comme si toutes les fatalités devaient vous atteindre à la fois, la nature à son tour s'est montrée rigoureuse quand l'année dernière, à Grenoble, tout à coup, au signal du lâcher, a éclaté l'épouvantable orage qui vous a infligé les pertes les plus cruelles.

Malgré tout, en dépit des déceptions et des accidents, vous ne vous êtes pas découragés. Au contraire (il faut vous rendre cet hommage), vous avez puisé dans votre amour de la

France la force de persévérer, de vous maintenir contre les coups du sort. Vous vous développez quand même. Votre patriotisme silencieux, mais fécond, vous permet de réaliser des merveilles. Qu'on juge plutôt. Le ministre demande, en cas de guerre, à nos colombophiles de la région, un contingent d'environ 650 pigeons. Eh ! bien, ils pourraient lui en offrir près du double. Quoi de plus significatif que ces chiffres ! Et quels éloges les égaleraient en éloquence !

Puisse, Messieurs, votre zèle recevoir un jour sa récompense la plus haute ! Vous souvenez-vous, dites-moi, du pigeon voyageur de Béranger ? L'oiseau rapide vient s'abattre aux pieds de notre vieux chansonnier national, lui apportant une grande, une joyeuse nouvelle : « Athènes est libre en dépit des barbares ! » Avec quelle émotion nous accueillerions un de vos gracieux messagers portant sous son aile ces mots magiques : « Malgré le Teuton, Metz et Strasbourg, les antiques cités de nos pères, sont redevenues françaises ! »

Ce noble espoir doit vous engager, mes chers concitoyens, à entretenir fidèlement dans vos cœurs la sainte ardeur qui les anime. Sociétés colombophiles, travaillez toutes sans relâche et dans un esprit de généreuse confraternité.

Je lève mon verre à votre union de plus en plus étroite sur le terrain du vrai patriotisme, du patriotisme profond et désintéressé. (Applaudissements)

## COURS DE MONITEURS

(2<sup>e</sup> année)

Sur une convocation particulière, les moniteurs ayant suivi le cours en 1891 ont été invités à se réunir au siège de l'Union patriotique.

La réunion a eu lieu le 2 mars, sous la présidence de M. Sanaoze, assisté de M. König, secrétaire général.

Sur une première question, les moniteurs présents ont décidé à l'unanimité la continuation du Cours; ils ont adopté aussi le projet de réorganisation qui leur a été présenté.

### Direction du cours.

Le Cours aura à sa tête un directeur, un moniteur général et deux instructeurs, à élire par les Sociétés inscrites au cours, à raison de deux délégués par Société.

M. Gindre, appelé à la tête de l'importante maison de l'Est qu'il représente à Lyon, a prié l'Union patriotique, devant cet accroissement de ses occupations, de ne plus compter sur lui pour la direction du Cours.

Cependant, il a bien voulu accepter de faire partie de la Commission technique qui sera adjointe au cours, et l'Union patriotique le remercie bien vivement de continuer à mettre au service de cette œuvre utile le concours précieux de sa compétence éprouvée.

### Commission technique.

La Commission technique aura spécialement pour attributions:

- 1<sup>o</sup> La préparation des programmes du Cours;
- 2<sup>o</sup> La confection du programme du Concours de fin d'année;
- 3<sup>o</sup> Le choix du jury de ce Concours.

Elle sera composée du directeur du Cours, du moniteur général, de deux autres moniteurs généraux, d'un moniteur de section et de M. Gindre, ancien directeur du Cours. Elle se réunira une fois par mois au siège de l'Union patriotique.

### Fonctionnement du cours.

Le Cours aura lieu une fois par mois, dans un local à choisir par la réunion des moniteurs, un dimanche matin, à 9 heures.

Le Cours d'anatomie aura lieu tous les deux mois. M. le Dr Chambard-Hénon sera prié de vouloir bien le reprendre.

### Fréquentation.

A l'ouverture du Cours, chaque Société sera priée de fournir une liste des moniteurs qu'elle désire faire inscrire.

Chaque mois, les Sociétés recevront un état de la fréquentation du cours par leurs moniteurs respectifs.

Plus de deux absences, non justifiées, entraîneront l'exclusion du moniteur du Concours de fin d'année.

### Réunion du 14 mars 1892.

Chacune des 19 Sociétés de gymnastique et d'instruction militaire de Lyon est invitée à envoyer son moniteur général et un délégué à la réunion du lundi 14 mars, à 8 heures et demie du soir, 5, place de la Miséricorde.

Ordre du jour : Constitution définitive du Cours par la désignation des jours de réunion pour le Cours de moniteurs et la Commission technique.

Election du personnel, chaque Société présente comptant pour deux voix.

## GYMNASTIQUE

### L'UNION ARBRESLOISE

Le 8 mai prochain, à l'occasion de l'inauguration du nouveau gymnase de la Société, grande fête à laquelle sont spécialement conviées toutes les Sociétés du département du Rhône.

### FÉDÉRATION DU DAUPHINÉ ET DE LA SAVOIE

Grand Concours fédéral et national, les 14-15 août prochain, à Vienne (Isère).

S'adresser pour recevoir le programme au siège de l'Union viennoise, boulevard de la République.

### ASSOCIATION DES SOCIÉTÉS DE GYMNASTIQUE DU CENTRE

#### IV<sup>e</sup> GRANDE FÊTE-CONCOURS

à Tours, 14, 15 août 1892.

A l'occasion d'une Exposition nationale, artistique et industrielle, qui doit avoir lieu à Tours en 1892, les délégués de l'Association des Sociétés de Gymnastique du Centre, dans la réunion générale tenue à Chignon, ont décidé que la IV<sup>e</sup> Fête-Concours de cette Association serait célébrée à Tours, le dimanche 14 et le lundi 15 août prochain.

Une subvention importante, mise généreusement à la disposition du Comité d'organisation par le Conseil municipal de Tours, permettra de donner à cette fête l'intérêt et le caractère qui doivent assurer le succès de cette œuvre patriotique.

Les organisateurs de cette fête font appel non seulement aux Sociétés affiliées à la Fédération du Centre, mais encore aux autres Sociétés de Gymnastique de France et les prient de bien vouloir prendre part à ce Concours.

Sous peu les Sociétés recevront le programme général et le règlement des différents Concours, mais nous pouvons, dès aujourd'hui, dire que les mouvements d'ensemble seront ceux de la XVIII<sup>e</sup> Fête fédérale de l'Union des Sociétés de Gymnastique de France qui aura lieu à Nancy les 5 et 6 juin 1892.

Adresser la correspondance au siège du Comité, 3, rue des Minimes, à Tours.

## Entreprise Générale des Fêtes

G. DARTIES

ENTREPRENEUR

LYON — Rue St-Pierre-de-Vaise, 70 — LYON

Installations pour Concours agricoles, de Musique, de Gymnastique, etc. ; — Expositions d'horticulture, Comices agricoles ; — Carrousels, Régates, Feux d'artifices, Mâts vénitiens ; — Tourniquets-compteurs, etc.

PRIX MODÉRÉS

## G<sup>D</sup> STAND GIFFARD

53, rue de la République, 53

ENTRÉE : RUE STELLA, 1

ÉCLAIRÉ A L'ÉLECTRICITÉ

Le Gérant : FÉLIX SANAOZE.